



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle offre de formation et de conseils aux employeurs qui s'engagent pour la mobilité durable

Dans le cadre du Plan climat, le Canton soutient les entreprises qui souhaitent réaliser des plans de mobilité avec le lancement d'une formation de mobility manager et une nouvelle offre de conseils. Ces mesures visent à renforcer les compétences des employeurs et à les accompagner dans la mise en œuvre de mesures favorisant la mobilité active, partagée et à faibles émissions. Les premiers retours d'expérience permettront d'alimenter une stratégie cantonale des plans de mobilité en cours d'élaboration.

Dans le canton de Vaud, la mobilité des Vaudois génère près de 40% des émissions de gaz à effet de serre et la presque totalité de ces émissions sont produites par les déplacements avec des véhicules à moteur thermiques. Pour favoriser le report modal, le Canton investit massivement dans les transports publics et mène une politique soutenue pour favoriser l'usage combiné des modes de transports. Corollaire, aujourd'hui, près des trois quarts des emplois vaudois bénéficient d'une desserte bonne à excellente en transports publics.

Dans ce contexte, les employeurs ont un rôle clé à jouer pour valoriser l'usage d'alternatives à la voiture individuelle grâce à la mise en œuvre de plans de mobilité d'entreprise et en agissant dans leurs domaines de compétence. Par des mesures en faveur de la mobilité et du télétravail adaptées à ses activités et à sa localisation, tout employeur peut favoriser le recours aux modes actifs et collectifs, limiter les besoins de déplacement et optimiser l'usage de véhicules motorisés lorsqu'ils sont nécessaires.

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche, le Canton de Vaud met en place une formation de 6 jours en gestion de la mobilité en collaboration avec le Canton de Genève et les chambres de commerce des deux cantons. Organisée par des prestataires spécialisés, elle est ouverte à tout employeur public ou privé. La première session débutera en septembre et permettra de bénéficier de l'expérience d'intervenants variés, d'outils concrets et d'échanges entre pairs pour mettre en œuvre ou adapter un plan de mobilité cohérent et adapté à ses besoins. Les inscriptions sont ouvertes.

En parallèle, le Canton intensifiera ses actions de sensibilisation et d'information aux employeurs vaudois en collaboration avec les acteurs économiques et collectivités publiques concernées. Dès l'automne, des conseils gratuits par des spécialistes seront proposés aux entreprises intéressées à initier un plan de mobilité. Ces différentes mesures, financées dans le cadre du Plan climat, permettront d'enrichir les réflexions du Canton qui élabore une stratégie visant à multiplier les plans de mobilité.

Alors qu'émergent de nouvelles manières de se déplacer et de travailler, les efforts conjoints des employeurs et des collectivités en faveur de la mobilité durable bénéficieront aussi bien aux entreprises qu'à la population qui profitent directement de réseaux de transport soulagés aux heures de pointe et de meilleures conditions de déplacement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

LIEN(S)

[Programme, conditions et inscriptions à la formation mobility manager organisée par le sanu et mobilidée](#)